



MOTION DES SECTIONS GUADELOUPE MARTINIQUE GUYANE

Face au refus du Ministère de prendre en charge financièrement la venue d'une délégation d'experts des DOM/COM et TOM, les sections Antilles/Guyane de la CGT Finances Publiques **apportent tout leur soutien à la Fédération des Finances pour revenir sur cette décision.** En tant que représentants des personnels ultra-marins, nous ne pouvons accepter qu'une telle atteinte discriminatoire soit portée à notre légitime droit à exposer et défendre les situations spécifiques de nos territoires sur tous les sujets nous concernant, notamment en matière de CDAS et audit sécurité.

Cette décision de ne pas financer la venue d'experts des Outre-mer constitue de fait une situation de traitement paternaliste et délégataire. Les fonctionnaires des DOM/COM et TOM et leurs représentants ne sont pas des citoyens de seconde zone. A ce titre, nous exigeons la poursuite des groupes spécifiques de travail des Outre-mer et un traitement équitable entre syndicalistes de France continentale et ceux de France d'outre-mer. Les élus députés et sénateurs des Antilles/Guyane seront saisis de cette problématique d'exclusion qui touche une nouvelle fois les fonctionnaires et citoyens des Outre-mer.

Abymes, le 30 mai 2017

Le secrétaire
CGT FIP 971

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a horizontal line.

Bertin CHENILCO

Le secrétaire
CGT FIP 972

A blue ink signature with a prominent horizontal line and a vertical stroke crossing it.

Laurent DUBOIS

Le secrétaire
CGT FIP 973

A blue ink signature with a large, sweeping loop and a horizontal line.

Maxime HORATIUS